



## ADHESION 2024

L'adhésion vous donne le statut de membre de l'association « Les Petits Fantômes ».

Elle vous permet de participer aux Assemblées Générales et de soutenir l'association dans ses actions. Elle augmente la légitimité de l'association auprès des partenaires.

Je souhaite devenir adhérent.e de l'Association « Les Petits fantômes ».

Je m'engage à respecter les orientations et principes retenus par l'association dans ses statuts\*.  
Je m'acquitte de la cotisation selon le tarif suivant (cocher la bonne case).

Cette cotisation fait l'objet d'une réduction fiscale de 66%.

Tarif adhésion de soutien : 20€

+ éventuellement don : \_\_\_\_\_ €

Tarif adhésion : 10€

Tarif Réduit (étudiant.e.s, demandeur.euse.s d'emploi...) : 5€

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Mail :** \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*Signature*

Règlement par chèque ou espèces à envoyer avec ce bulletin à  
**Les Petits Fantômes, 12 rue du Port Macrou 79460 MAGNÉ**

\* Statuts disponibles sur simple demande à cette adresse : [contact@lespetitsfantomes.fr](mailto:contact@lespetitsfantomes.fr)

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit de consultation, de modification et de retrait de toutes données personnelles portées à la connaissance de l'association Les Petits fantômes.